MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

SECRETARIAT GENERAL

Direction générale des ressources humaines Sous-direction du recrutement

Bureaux DGRH D3 - DGRH D4

72, rue Regnault 75243 PARIS CEDEX 13 MME HANSSEN Sanna

6, RUE DES SABOTIERS

94300 VINCENNES

ATTESTATION

Le Ministre de l'éducation nationale, certifie que :

MME HANSSEN Sanna Né(e) le 31/10/1973

a été inscrit(e) sur la liste des candidats admissibles aux épreuves du concours :

AGREGATION EXTERNE section: ALLEMAND

de la session

2013

A Paris, le 07/10/2013 Pour le ministre de l'Education nationale et par delegation, le sous-directeur du recrutement

Patrick LASSERRE

NB : Conservez cette attestation . Elle peut vous être utile pour le déroulement ultérieur de votre carrière. IL NE SERA PAS DELIVRE DE DUPLICATA

(La recevabilité des candidatures n'étant vérifiée que pour les candidats admis au concours, la présente attestation d'admissibilité ne préjuge pas de la recevabilité de la demande d'inscription du candidat).